

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

**Procès-verbal de la séance spéciale budget du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 20 décembre 2005 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur le maire, Serge Roy.**

Étaient présents: Monsieur le maire, Serge Roy, les conseillères, Diane Gervais et Josée Baril, messieurs les conseillers, Michel Asselin, Richard Fillion, Jean-Guy Desmarchais et Bruno Laplante.

Également présents : Messieurs Armand Comeau, directeur général, Me Jacques Robichaud, greffier et Micheline L. Morency, trésorière

\*\*\*\*\*  
Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par le greffier le 16 décembre 2005 à tous les membres du Conseil, même à ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE - 19h30**

**2005-12-284 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais, appuyé par le conseiller, Bruno Laplante et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**2005-12-285 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2006-2007-2008 - ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère, Josée Baril, appuyé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2006 comme suit :

<b>REVENUS</b>	
Taxes	8 028,750 \$
Paiement tenant lieu de taxes	73,712 \$
Autres recettes de sources locales	1 041,731 \$
Transferts	134,928 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>9 279,121 \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
Administration générale	1 291,181 \$
Sécurité publique	1 948,837 \$
Transport	1 695,020 \$
Hygiène du milieu	1 883,602 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	269,014 \$
Loisirs et culture	1 164,310 \$
Financement	257,818 \$
<b>Sous total des dépenses</b>	<b>8 509,782 \$</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	
Transfert aux activités d'investissements	29,000 \$
Remboursement de la dette à long terme	740,339 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>9 279,121 \$</b>

**2005-12-285 ... suite**

D'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2006-2007-2008, comprenant les projets répartis comme suit :

2006	3 775,945 \$
2007	5 690,000 \$
2008	3 330,000 \$
<b>Total</b>	<b>12 795,945 \$</b>

Qu'un document explicatif du budget 2006 et du programme triennal des immobilisations 2006-2007-2008 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, aux lieu et place d'une distribution de porte à porte.

ADOPTÉE

**2005-12-286 RÈGLEMENT SUR L'IMPOSITION DE TAXES ET DE COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2006 - ADOPTION**

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance tenue le 13 décembre 2005;

Après lecture du règlement par le greffier.

Il est proposé par la conseillère, Diane Gervais, appuyé par le conseiller, Michel Asselin et résolu d'adopter le Règlement numéro 444, intitulé « Règlement sur l'imposition de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2006 ».

ADOPTÉE

**2005-12-287 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu de lever la séance à 19h50.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Serge Roy  
Maire

\_\_\_\_\_  
Me Jacques Robichaud  
Greffier

/vc

\*\*\*\*\*